



États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Société canadienne de thoracologie
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Société Canadienne de Thoracologie

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société canadienne de thoracologie, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, des états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à management qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si management a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par management du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

le 10 avril 2019

Ottawa (Ontario)

Société canadienne de thoracologie État de la situation financière

au 31 décembre

2018

2017

Actif

Court terme

Encaisse (note 2)	\$ 492,528	\$ 232,667
Placements à court terme (note 3)	50,240	41,800
Débiteurs	76,982	92,826
Charges payées d'avance	39,869	19,276

659,619 386,569

Immobilisation incorporelle (note 4)

27,200 40,800

\$ 686,819 \$ 427,369

Passif et de actif net

Court terme

Comptes fournisseurs et frais courus	\$ 94,892	\$ 142,338
Sommes à payer à l'État	14,335	29,571
Produits reportés (note 5)	456,425	165,312

565,652 337,221

Actif net

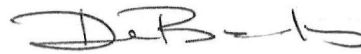
121,167 90,148

\$ 686,819 \$ 427,369

Pour le conseil d'administration



Catherine Lemiere, Présidente



Dina Brooks, Trésorier

Société canadienne de thoracologie État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2018	2017
Produits		
Commandites	\$ 331,225	\$ 367,018
Congrès (note 6)	460,902	475,342
Programmes éducatifs	143,659	105,915
Cotisations	137,080	123,008
Publications	75,739	33,229
Accréditation	8,000	13,875
Autres	22,000	14,169
Intérêts	1,396	263
Subventions	25,112	24,100
	<u>1,205,113</u>	<u>1,156,919</u>
Charges		
Publicité et promotion	80,984	93,822
Amortissement	13,600	13,600
Congrès (note 6)	411,497	389,408
Consultants et sous-traitants	80,188	117,854
Déplacements et réunions	76,062	95,412
Bureau et autres	184,704	159,537
Honoraires professionnels	14,374	11,334
Salaires et avantages sociaux	310,392	291,103
	<u>1,171,801</u>	<u>1,172,070</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autre charge (produit)	33,312	(15,151)
Autre charge (produit)		
Perte (gain) sur taux de change	<u>2,293</u>	<u>(542)</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	31,019	(14,609)
Actif net, début de l'exercice	<u>90,148</u>	<u>104,757</u>
Actif net, fin de l'exercice	<u>\$ 121,167</u>	<u>\$ 90,148</u>

Société canadienne de thoracologie État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2018	2017
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	\$ 31,019	\$ (14,609)
Ajustement pour		
Amortissement	13,600	13,600
	44,619	(1,009)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	15,844	325,149
Charges payées d'avance	(20,593)	(7,662)
Sommes à recevoir de l'État	-	3,143
Comptes fournisseurs et frais courus	(47,446)	(145,994)
Sommes à payer à l'État	(15,236)	29,571
Produits reportés	291,113	(9,520)
Augmentation de l'encaisse	268,301	193,678
Encaisse, début de l'exercice	274,467	80,789
Encaisse, fin de l'exercice	\$ 542,768	\$ 274,467
Encaisse se compose de:		
Encaisse	\$ 492,528	\$ 232,667
Placements à court terme	50,240	41,800
	\$ 542,768	\$ 274,467

Société canadienne de thoracologie

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

1. Principales méthodes comptables

Statut et nature des activités	La Société Canadienne de Thoracologie est constituée sans capital actions le 5 août 2015 en vertu de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> . La mission de la Société est d'améliorer les compétences des professionnels de la santé pulmonaire par l'entremise du leadership, de la collaboration, de la recherche, de l'apprentissage et la présentation afin de leur fournir les meilleures pratiques respiratoires au Canada.		
Base de présentation	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui font partie des principes comptables généralement reconnus au Canada et qui incluent les principales méthodes comptables suivantes.		
Utilisation d'estimations	<p>La préparation des états financiers en conformité aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard des actifs et des passifs, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice concerné. Bien que ces estimations soient faites par la direction d'après les connaissances qu'elle a des événements actuels, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.</p> <p>Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées dans l'estimation de la valeur nette et du recouvrement des débiteurs, des provisions pour les frais courus et l'estimation des produits de commandite et subventions gagnés.</p>		
Transactions en monnaie étrangère	Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux historique, sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.		
Immobilisations incorporelles	<p>Les immobilisations incorporelles comprennent des droits de congrès qui donnent à la Société le droit de tenir les congrès sur la santé pulmonaire. Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire au taux visant à amortir le coût des immobilisations incorporelles sur leur durée de vie utile estimative. Le taux d'amortissement annuel est le suivant</p> <table><tr><td>Droits de congrès</td><td>5 ans linéaire</td></tr></table>	Droits de congrès	5 ans linéaire
Droits de congrès	5 ans linéaire		

Société canadienne de thoracologie

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou des passifs financiers de la Société qui, en général, représentent un droit contractuel de recevoir une somme d'argent ou un autre actif financier d'une autre partie ou l'obligation de verser à une autre partie une somme d'argent ou un autre actif financier.

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ensuite tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les placements à court terme, les débiteurs, les comptes fournisseurs et frais courus. La Société n'a aucun actif financier évalué à la juste valeur.

Perte de valeur

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision pour créances douteuses, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise de valeur est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transactions

La Société comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à leur juste valeur sont ajustés dans les coûts de transaction directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Société canadienne de thoracologie

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

1. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les commandites sont constatées dans les produits au cours de la période dans laquelle elles se rapportent ou lorsque les charges requises selon les termes de la commandite sont engagées. Les commandites reçues à l'avance et celles pour lesquelles les charges connexes n'ont pas été engagées sont reflétées dans les passifs à court terme comme produits reportés. Les promesses de commandites sont comptabilisées dans les produits au cours de l'exercice où elles sont reçues ou engagées au montant promis moins une provision pour promesses irrécouvrables. Les cotisations sont reconnues de façon uniforme sur la durée de la période d'adhésion.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les contributions sont comptabilisées si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont non affectés et ils sont reconnus dans l'état des résultats lorsqu'ils sont gagnés.

2. Encaisse

La Société possède des comptes auprès d'une banque à charte canadienne, portant intérêt à un taux nominal.

3. Placements à court terme

Les placements à court terme sont constitués de certificat de placement garanti détenus par une banque à charte canadienne, portant intérêt à un taux effectif de 1.90% et qui viennent à échéance dans moins d'un an.

Société canadienne de thoracologie Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

4. Immobilisation incorporelle

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de congrès	\$ 68,000	\$ 40,800	\$ 27,200
	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de congrès	\$ 68,000	\$ 27,200	\$ 40,800

5. Produits reportés

	Solde au début de l'exercice	Contributions	Charges engagées et produits constatés	Solde à la fin de l'exercice
CCSR 2019	\$ -	\$ 78,500	\$ 41,592	\$ 36,908
MPOC	-	168,400	-	168,400
Salaire de rédacteur en chef	10,000	12,500	-	22,500
Asthme sévère et le rôle de produits biologiques en FMC	-	90,615	1,249	89,366
Achat CCSR	21,500	-	10,750	10,750
Cotisations perçues d'avance	133,812	131,769	137,080	128,501
	\$ 165,312	\$ 481,784	\$ 190,671	\$ 456,425

Société canadienne de thoracologie Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

6. Congrès canadien de la santé respiratoire

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Produits		
Commandites - année en cours	\$ 229,750	\$ 208,915
Commandites - année future	41,592	46,500
Inscription au congrès	185,060	192,427
Publicité	4,500	27,500
	<u>460,902</u>	<u>475,342</u>
Charges		
Sous-traitants - année en cours	70,300	69,800
Sous-traitants - année future	27,863	29,966
Dépenses de congrès - année en cours	294,601	264,744
Dépenses de congrès - année future	13,730	16,132
Frais bancaires et carte de crédit - année en cours	5,003	7,779
Frais bancaires et carte de crédit - année future	-	987
	<u>411,497</u>	<u>389,408</u>
	<u>\$ 49,405</u>	<u>\$ 85,934</u>

7. Facilités de crédit

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée à la Banque Royale du Canada de 30 000 \$, dont aucun montant a été utilisé au 31 décembre 2018. L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 5,00 %. La Société a aussi des cartes de crédit ayant une limite maximale de 45 000 \$.

8. Engagements

La Société a un contrat pour la gestion de sa conférence annuelle avec une compagnie de gestion de congrès. Les frais à payer consiste de 74 500 \$ (plus TVH) en 2019. La Société a aussi un engagement de 17 510 \$ (plus TVH) en 2019.

Société canadienne de thoracologie

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

9. Risques liés aux instruments financiers et concentrations de risque

La Société est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition de la Société aux risques et aux concentrations de risque au 31 décembre 2018.

Gestion du risque financier

La Société gère son portefeuille d'investissements selon ses besoins monétaires et dans l'intention de maximiser ses produits d'investissements. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture et elle ne détient pas des instruments financiers dérivés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. La Société est exposée à ce risque à l'égard de ses comptes fournisseurs et frais courus. La direction surveille ses besoins d'encaisse afin de rencontrer ses obligations opérationnelles et financières.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un parti d'un instrument financier cause une perte financière à l'autre parti en omettant de remplir une obligation. Le risque de crédit principal de la Société se rapporte à ses comptes débiteurs. La Société évalue régulièrement la stabilité financière de ses collaborateurs et établit une provision pour créances douteuses basée sur le risque de crédit applicable à certains collaborateurs, en se fiant sur des informations historiques et autres.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en fonction de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'autres prix. La Société est exposée principalement au risque de taux d'intérêt et de change.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de devises. La Société est exposée au risque de change dû au fait qu'elle transige en devises étrangères. Cette exposition est limitée dans la mesure où ces devises fluctuent entre les dates auxquelles les transactions sont effectuées et leurs dates de règlement.

Société canadienne de thoracologie Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

9. Risques liés aux instruments financiers et concentrations de risque (suite)

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses investissements. La Société investit seulement dans des placements sécuritaires avec des taux d'intérêts garantis afin d'atténuer ce risque.

Risque d'autres prix

Le risque d'autres prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société n'est pas exposée à ce risque.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de la Société depuis l'exercice 2018.
